

ROMBAS Petite enfance

Comment booster les crèches du territoire ?

Les cinq structures multi-accueil de la communauté de communes du Pays Orne Moselle sont gérées par la société People & Baby. Un rapport d'activité a été présenté. Pour augmenter le taux d'occupation, la possibilité de déposer les enfants à la demande, sans contrat, vient d'être lancée.

Le territoire de la communauté de communes du Pays Orne Moselle (CCPOM) compte cinq structures multi-accueil : Les Petits Amis à Rombas La Forêt Enchantée à Amnéville, Les Mousaillons à Clouange La Tanière des Loupiots à Marange-Silvange et Les Écureuils à Sainte-Marie-aux-Chênes. Leur taux d'occupation global avoisine les 90 %, selon Jean Cantele, maire de Montois-la-Montagne, en charge de la délégation "petite enfance". Mais il existe des disparités.

Pour augmenter ce chiffre, une nouvelle possibilité vient d'être mise en place, il y a quelques semaines. Le service Crècheslib' permet aux parents de déposer leurs enfants, à la demande, sans contrat. « Cela permettra d'avoir d'avantage d'enfants accueillis, quand nous avons jusqu'à 20 % de disponibilités, difficiles à combler. » Le service permet d'inscrire son enfant de 4 mois minimum dans une des crèches du réseau, à la demi-journée, sans engagement, en ligne, sur réservations.



Désormais, les parents peuvent réserver des créneaux, à la demi-journée, pour leurs enfants de plus de 4 mois, sans engagement. Photo illustration RL/Thierry NICOLAS

■ Fréquentation, satisfaction : quel bilan ?

Le prestataire, People & Baby, a remis son rapport annuel d'activité 2018. Il a été diffusé lors du dernier conseil de communauté de communes. En tout, 175 places sont disponibles. Chaque crèche a ses spécificités, notamment des contrats plébiscités par les parents. Le taux d'occupation est parfois plus proche des 70 % à Amnéville, Rombas et Sainte-Marie-aux-Chênes (avec une certaine variation, en fonction des mois). À Amnéville, le taux d'occupation a baissé entre 2017

et 2018, « du fait des absences imputables aux contrats atypiques, mais aussi parce que certaines familles ne prévoient pas toujours et ne nous permettent pas de combler par de l'accueil occasionnel », note le rapport d'activité. Le taux d'occupation a donc pu descendre sous la barre des 70 % en janvier, octobre, novembre et décembre, et avoisiné les 50 % en août. À Rombas, le taux diminue également.

Néanmoins, à Clouange, le taux d'occupation en 2018 était en hausse : « Cela s'explique par une meilleure optimisation des de-

mandes d'accueil occasionnel. Cependant, les contrats réguliers atypiques obligent à conserver une place pour un enfant, alors qu'elle n'est pas toujours occupée. » Le taux était également globalement en hausse, entre 2017 et 2018, à Marange-Silvange et à Sainte-Marie-aux-Chênes.

Un questionnaire de satisfaction a été distribué à deux reprises aux parents, en mai et en octobre. Dans toutes les structures, les niveaux de satisfaction ont augmenté (mais le taux de réponse est nettement inférieur).

L.L.

LE CHIFFRE

MOYEUVE-PETITE

123

« C'est une première réussite, merci à tous les marcheurs qui sont venus pour aider à la recherche contre la leucémie. Cet élan de solidarité nous touche profondément ! », sourient Noëlle et André Braun, secrétaire et président de l'association Leucémie espoir 57. 123 personnes y ont participé. « Le bénéfice sera intégralement versé à Leucémie espoir 57 qui, après l'apport de tablettes numériques à l'hôpital de Mercy et l'agencement d'un salon de famille pour les accompagnants, veut mettre en place un atelier d'art-thérapie qui apportera un plus aux malades », précisent Noëlle et André.

bloc-notes

AMNÉVILLE

Dossier de demande bourse scolaire

Dossiers disponibles sur le site internet de la mairie dans la rubrique actualités, au service enfance et à la mairie de Malancourt. Vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Inscription à la vaccination gratuite

Vaccination fixée au 16 octobre. Pour les personnes de 15 à 65 ans, sur présentation d'un justificatif de domicile et pièce d'identité. Au CCAS pour les amnévillois et à la mairie de Malancourt aux jours et heures d'ouverture pour les malancourtois.

Vendredi, de 9h à 11h30. Jusqu'au lundi 7 octobre. Tél. 03 87 71 01 91.

Modification de circulation

Vendredi 4 octobre. La rue de la Fontaine de Malancourt-la-Montagne est mise en sens unique dans le sens rue Bossuet vers rue du Bon-Puits.

CLOUANGE

Travaux d'abattage et de débroussaillage

L'accès au cimetière est interdit aux véhicules et piétons.

De 8h à 16h. Jusqu'au vendredi 4 octobre.

RONCOURT

Ramassage : inscriptions

Organisés par la municipalité, ces travaux seront réalisés par la société CD ramassage d'Uckange. Tarifs : 45 €, conduit de chaudière ou fourneau ; 48 €, ramassage avec aspirateur pour vidange des suies ; 68 €, ramassage d'un insert ; 78 €, ramassage d'un âtre. Uniquement sur inscription en mairie. Du 4 octobre au 31 octobre.

MOYEUVE-GRANDE Loisirs

Marche populaire L'Escapade : rendez-vous dimanche 6 octobre !

L'association Loisirs et détente propose sa 27^e édition de la marche populaire L'Escapade, dimanche 6 octobre, de 7 h à 14 h, au départ de la salle des sports du Conroy.

Tout est prêt ?

Marie-Josée CASERTA, présidente : « La cinquantaine de bénévoles est en place. Balisage, encadrement sur le parcours et convivialité sont les règles de la participation. Trois distances seront proposées : 5, 11 et 20 km, dans la superbe forêt domaniale de Moyeuve. Des stands de ravitaillement sont prévus et la troisième mi-temps festive de récupération attend les participants à la salle des sports. »

Les fidèles seront présents ?

« Depuis 1991, je suis présente sur le terrain et on retrouve pratiquement les mêmes personnes aux mêmes postes. Les marcheurs et les organisateurs prennent plaisir à se retrouver. La marche est un sport ouvert à tous. En famille, entre amis, ou en solitaire, elle bonifie le corps et muscle le cœur. »

Quel est le programme ?

« De 7 h à 14 h, les sportifs peuvent s'inscrire pour les 5000 et les 10000 m et jusqu'à 13 h pour les 20000 m. L'inscription est fixée à 2 € par adulte et gratuite pour les moins de 12 ans. Il n'y a pas de chronos, mais une restauration sera proposée aux marcheurs. »



Marie-Josée Caserta : « En famille, entre amis ou en solitaire, l'Escapade de Loisirs et détente est ouverte à tous. » Photo RL

PIERREVILLERS

La belle arcature de la rue de l'Église...



Photo DR/J.-C. Jacoby

Suite à l'article paru dans nos colonnes, intitulé *Les vieilles portes, un patrimoine méconnu*, il faut savoir que la période de construction de la rue des Jardins est du milieu du XVIII^e siècle et non du XIX^e comme indiqué par erreur.